Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 06_07_2026
Délibération n° 2026-07-06 / 046

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260706-DLB2026_046-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de PLOURIVO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 Juillet 2026

Date de la convocation : 30 juin 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19 Présents : 17 Procurations : 2 Votes : 19

L'an deux mil vingt-six, le six juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Madame Véronique CADUDAL, Maire.
Présents Mme CADUDAL Véronique, Maire ; M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, M. POLLET Yann, Mme LE PIVERT Sylvie, adjoints ; M. BRICAGE Henry, M. LE FLOCH Alain ; Mme RICARD Lydie ; M. LE GOFF Stéphane ; Mme HAVET Frédérique ; M. LEROY Frédéric (arrivée à 18h40), M. RIOU Vincent, Mme GUEGAN Elodie, Mme GARNIER Caroline, M. BLAYO Patrick, Mme CAMPOS GULLOTTI Marion, M. ROUDAUT Jean-François, membres du Conseil Municipal.
Formant la majorité des membres en exercice.
Procurations : Mme ROUXEL Madly à M. LE POURSOT Loïc ; M. ROLLAND Yan à Mme CAMPOS-GULLOTTI Marion.
Absents excusés : /
Secrétaire de séance : M. LE FLOCH Alain.
Assistent également à la séance : Mme Hélène COLORADO, secrétaire générale, presse locale (Ouest-France, et la Presse d'Armor).

2026 / 046 – Liaison douce : validation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et lancement de la consultation.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique,

Considérant que le bureau d'études ADAO a transmis le dossier de consultation des entreprises ainsi que le nouvel estimatif relatif à l'opération de création d'une liaison douce entre le rond-point de Penvern et Penhoat,

Considérant que cette opération est décomposée en trois lots comme suit :
Lot n°1 « Voirie » : 761 617,00 € HT, soit 913 940,40 € TTC
Lot n°2 « Espaces verts » : 19 780,00 € HT, soit 23 736,00 € TTC
Lot n°3 « Signalisation » : 33 452,10 € HT, soit 40 142,52 € TTC
Soit un montant total de 814 849,10 € HT, correspondant à 977 818,92 € TTC,
Considérant l'avis majoritairement favorable émis par la commission travaux, assorti de deux abstentions (M. Yan ROLLAND et M. Jean-François ROUDAUT),

Après avoir délibéré,

- **Par 13 voix POUR** (Mme CADUDAL Véronique, M. LE POURSOT Loïc, Mme PRUDHOMME Catherine, M. POLLET Yann, Mme LE PIVERT Sylvie, M. BRICAGE Henry, M. LE GOFF Stéphane, Mme RICARD Lydie, Mme HAVET Frédérique, M. LEROY Frédéric, Mme GUEGAN Elodie, Mme ROUXEL Madly, Mme GARNIER Caroline),
- **4 voix CONTRE** (M. LE FLOCH Alain, M. BLAYO Patrick, M. ROLLAND Yan et M. ROUDAUT Jean-François),
- **Et 2 ABSTENTIONS** (M. RIOU Vincent et Mme CAMPOS GULLOTTI Marion),

- **VALIDE** le dossier de consultation des entreprises relatif à l'opération de liaison douce entre le rond-point de Penvern et Penhoat ;
- **AUTORISE** Madame Le maire, ou son représentant, à lancer l'appel d'offres correspondant, conformément au Code de la commande publique.

Commune de PLOURIVO
Conseil Municipal du 06_07_2026
Délibération n° 2026-07-06 / 046

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-212202337-20260706-DLB2026_046-DE

Le Maire,
Véronique CADUDAL





Visa du secrétaire de séance :

